Les fondamentaux du droit fiscal

Objectif

Cette action de formation permet de

- Connaitre les principes et les notions fondamentales de la fiscalité
- Permet une remise à niveau des connaissances à toute personne ayant un profil de base en comptabilité
- Mettre à jour un socle de connaissances en matière d'imposition, de TVA et de taxes sur les salaires

Compétences ou/et métiers visés

- Maîtriser l'écosystème des institutions fiscales
- Renforcer sa culture juridique en matière de fiscalité
- Maîtriser l'architecture et l'application de régimes fiscaux
- Développer des aptitudes en ingénierie fiscale
- Augmenter le niveau d'expertise dans sa pratique de la fiscalité

Durée

120 h

Calendrier établi de septembre 2022 à juin 2023 - les lundis matin et/ou après midi

Contact administratif
Pascale Dembrement - pascale.dembrement@univ-littoral.fr
03 21 99 45 40

Responsable de la formation
Nicolas Demilly - nicolas.demilly@univ-littoral.fr

Chargée de formation
Alexandra Cimolin - alexandra.cimolin@univ-littoral.fr

Lieu de la formation
FCU Côte d'Opale - Boulogne
Centre Universitaire Capécure
Quai Robert Masset – Entrée C
Bassin Napoléon
62200 Boulogne sur mer
https://fcu.univ-littoral.fr

ulco Université Littoral Côte d'Opale

fcu La formation continue à l'université
UNIVERSITÉ DU LITTORAL CÔTE D'OPALE

Public concerné
Demandeurs d'emploi
Autre public sur demande

Pré-requis
BTS/ BAC + 3 (BUT GEA - Licence CCA - BAC+ 2 à dominante comptabilité- gestion) ou selon expérience professionnelle : comptable, collaborateur comptable, assistant comptable, avec Bac ou niveau IV

Modalités pédagogiques
Formation en présentiel

Moyens Pédagogiques
Formation dispensée par des Experts-Comptables commissaires aux comptes.
Formation dispensée en présentiel sur le site de Boulogne/mer

Modalités de validation
Attestation de fin de formation

Candidature/Modalités et délais d'accès
Mail à alexandra.cimolin@univ-littoral.fr

Accessibilité aux personnes handicapées
https://www.univ-littoral.fr/campus/handicapulco/

Tarifs
Pour les résidents des Hauts-de-France, prise en charge par le conseil régional pour les personnes en recherche active d'emploi, les salariés à temps partiel (- de 24h/semaine), les sportifs de haut niveau, les salariés en contrat aidé.

Mise à jour
le 06/01/23

Programme

Introduction générale au droit fiscal
Définition et caractéristiques de l'impôt
Les principales classifications des impôts et taxes
Les sources internes et supranationales du droit fiscal
L'organisation de l'administration fiscale

L'imposition du résultat de l'entreprise
L'imposition des résultats dans le cadre des entreprises individuelles
L'imposition des résultats dans le cadre des sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés
L'imposition des résultats dans le cadre des sociétés de personnes
Les crédits d'impôts et les aides fiscales

L'imposition du revenu des particuliers
L'impôt sur le revenu
La CSG, la CRDS, le prélèvement social

La TVA
Du champ d'application au paiement de la TVA
Règles applicables aux petites entreprises

L'imposition du capital
L'ISF, l'impôt de solidarité sur la fortune
Les droits d'enregistrement
Les impôts locaux

Les taxes assises sur les salaires
La taxe sur les salaires
La taxe d'apprentissage
La participation des employeurs au financement de la formation professionnelle continue
La participation des employeurs au financement de la construction

Le contrôle fiscal
Les différentes formes de contrôle fiscal
Les principes généraux du contrôle fiscal
La vérification de comptabilité